ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

LE NID – SAS- 10 000 € - porté à 9 000 euros - Siège social : 61 Rue des Godrans 21000 DIJON - 878 578 137 RCS DIJON- Il résulte : - du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2023 - du procès-verbal des décisions de la Présidente du 05/03/2024, que le capital social a été réduit de 1 000€ par voie de remboursement d'une somme de 560 € par action et a été ramené de 10 000 € à 9 000€. Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre d'actions. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 9 000 euros
AL24012717

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GHITTI IMMOBILIER
SAS au capital de 5000 euros
Siège social
20 avenue du Drapeau
21000 DIJON
951 371 095 RCS DIJON

L'AGE du 11/03/2024 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « Gestion locative et Transaction immobilière » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dépôt légal RCS DIJON.
Pour avis
AL24012900

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING RM ET TM
SARL au capital de 230 300 € porté à 400 000 €
Siège social
23 Bis route de Beaune
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
893 651 984 RCS DIJON

L'AGE réunie en date du 12 mars 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 169 700 euros par l'incorporation directe de réserves au capital et création de 16 970 parts nouvelles à attribuer gratuitement aux associés, ce qui porte le capital à la somme de 400 000 euros.Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance
AL24012908

CONSEIL Avocat

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL ET DE LA GÉRANCE

ADYA FINANCES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Ancien capital social 350 000,00 €
Nouveau capital social 175 000 €
Siège social : 7 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
RCS DIJON 949 166 557

Par décisions unanimes des associés du 22/01/2024 et décisions du Gérant du 08/03/2024, le capital a été réduit pour le porter de 350.000 € à 175.000 € par annulation de 17.500 titres. Par décisions unanimes du 22/01/2024 les associés ont également pris acte de la démission de M. Younès AKKI de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour. Les articles 6, 7 et 8 des Statuts ont été modifiés en conséquence. Modifications sera faites au RCS de DIJON. Pour avis.
AL24012946

MODIFICATION DU CAPITAL

SOCIETE CIVILE PATRIMONIALE BASSIER
SCP BASSIER
Société civile au capital de 1 429 600 €
Siège social : 10 rue Poterne -
21200 BEAUNE
539 268 094 RCS DIJON

L'AGE réunie le 14 février 2024 a autorisé le retrait partiel de deux associés et constaté la réduction du capital social de 2 090 000 € à 1 429 600 € par rachat et annulation de 6 604 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital est fixé à 2 090 000 €.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 1 429 600 €.
L'AGE réunie le 23 février 2024 a autorisé le retrait partiel de cinq associés et constaté la réduction du capital social de 1 429 600 € à 1 206 400 € par rachat et annulation de 2 232 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital est fixé à 1 429 600 €.
Nouvelle mention :
Le capital est fixé à 1 206 400 €.
Modification sera faite au Greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance
AL24012947

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

HERITOUR VOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 rue des Mariottes
21121 AHUY
825 215 676 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 13/03/2024, l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport public routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris. et de modifier en conséquence l'article 2 - OBJET des statuts.
Pour avis,
AL24012958

TRANSFERT DE SIEGE

SCI PAUNICK
SCI au capital: 1 524,49 €
Siège social : 15 rue Charles Brifaut -21000 DIJON
RCS de DIJON n°392 207 908

En date du 14/03/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social au 15 rue du Château, 21000 DIJON à compter du 14/03/2024.
Mention : RCS de DIJON
Les gérants
AL24012971

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

SCI MARMUZOTS
SCI au capital de 120.000,00€
Siège social : 15 rue Charles Brifaut 21000 DIJON
RCS de DIJON n°481630564

En date du 14/03/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social au 15 rue du Château, 21000 DIJON à compter du 14/03/2024.
Le gérant
AL24012972

MODIFICATION DU CAPITAL

BALLISTIK
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
porté à 8 480 euros
Siège social
25, rue Carnot, 21200 BEAUNE
487 500 431 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 12 février 2024 que le capital social a été augmenté de 6 480 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention
Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à huit mille quatre cent quatre-vingts euros (8480 euros).
Pour avis. La Gérance
AL24012992

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : LA BONNE OISE.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 Place DU DOCTEUR JORROT, 21200 BEAUNE.
509827903 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 mars 2024, les associés ont décidé, à compter du 20 mars 2024, de transférer le siège social à 10 Impasse des coutures, 21200 Combertault.
Modification corrélative des statuts
Mention sera portée au RCS de Dijon.
AL24012997

MODIFICATION DE LA GÉRANCE

Les associés réunis en date du 30/12/2023 de la SARL VLD DISTRIBUTION immatriculée au RCS de DIJON sous N°.531.350.577 au capital de 5.000 € dont le siège social est à ARC SUR TILLE 11,rue Mathilde Joudrier, ont décidé de nommer Madame Lydie VAUTRIN demeurant 11,rue Mathilde Joudrier à ARC SUR TILLE gérante en remplacement de Monsieur VAUTRIN Dominique
AL24013006

TRANSFORMATION EN SAS

Les associés réunis en date du 30/12/2023 de la SARL DELPHIN FRANCE au capital de 25.000 € dont le siège social est à ARC SUR TILLE 11,rue Mathilde Joudrier immatriculée au RCS de DIJON sous le N°.509.240.156 ont décidé de transformer la SARL en SAS , Monsieur Dominique VAUTRIN gérant a été nommé Président et Madame Lydie VAUTRIN a été nommée Directeur général, lesquels demeurent 11,rue Mathilde Joudrier à ARC SUR TILLE ;
AL24013007

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Les associés réunis en date du 30/12/2023 de la SARL PERFORMANCES immatriculée au RCS d'EPINAL sous N°.509.240.156 au capital de 8.000 € dont le siège social est à EPINAL Rue du Professeur Roux Parc d'activités de Reffye ont décidé de transférer le siège social à ARC SUR TILLE 11,rue Mathilde Joudrier, l'objet social est la commercialisation d'appareils ménagers ,la durée est de 50 années, Madame Lydie VAUTRIN demeurant 11,rue Mathilde Joudrier à ARC SUR TILLE a été nommée gérante en remplacement de Monsieur VAUTRIN Dominique .La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
AL24013009

TRANSFORMATION EN SAS

Les associés réunis en date du 30/12/2023 de la SNC INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT au capital de 10.000 € dont le siège social est à ARC SUR TILLE 11,rue Mathilde Joudrier immatriculée au RCS de DIJON sous le N°.539.587.154 ont décidé de transformer la SNC en SAS , Monsieur Dominique VAUTRIN gérant a été nommé Président et Madame Lydie VAUTRIN a été nommée Directeur général, lesquels demeurent 11,rue Mathilde Joudrier à ARC SUR TILLE.
D'autre part l'objet social a été étendu aux activités suivantes : conseil en communication, la veille technologique, la création de centres commerciaux, l'exploitation ou la mise en location gérance de tous fonds de commerce, achat, vente location de tous biens immobiliers, marchands de biens, conseil en organisation de séjour, de randonnées, d'activités récréatives, de loisirs et autres activités liées au sport, la gestion locative et la conciergerie.
AL24013010

TRANSFORMATION

AGUILA PATRIMOINE CONSEIL SARL transformée en SAS - 1 000 € - 5 Rue de la Noue 21000 DIJON - 883 953 242 RCS DIJON – AGE 13/03/2024, statuant dans les conditions prévues par l'art. L. 227-3 du C.com., a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Didier AGUILAR, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Didier AGUILAR (5 Rue de la Noue 21000 DIJON).
AL24013013

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AUTHÉ RECRUTEMENT 21
SARL au capital de 60.000 euros
Siège social
22 Rue Jean de Cirey
21000 DIJON
RCS DIJON 789 955 523

AGE du 07.03.2024 – Transfert de siège
AM : 22 Rue Jean de Cirey 21000 DIJON
NM : 88 Avenue Jean Jaurès 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
Le Gérant
AL24013028

TRANSFORMATION

EARL SALOMON
EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 196 544 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 RUE DE LA BATELOTTE
21500 SAVOISY
323 315 275 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire date du 1er mars 2024, la collectivité des associés a décidé :
- d'augmenter le capital social pour le porter à 224 752 euros,
- la transformation de l'EARL en SCEA dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA SALOMON
Pour avis et mention, La Gérance
AL24013040

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BQ TRANS
Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 Euros
Siège social : LONGVIC (21600)
5 Rue Professeur Louis Neel
788 035 772 RCS DIJON
SIRET 788 035 772 00045

Aux termes de l'assemblée générale du 22 mars 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Daniel LOHEAC de ses fonctions de Directeur Général et de Monsieur Loïc LOHEAC de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et décidé de désigner en qualité de nouveau Président la société GAEL INVEST société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à MORMANT (77720) 2 Rue du Marais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 982 569 857 RCS MELUN.
POUR AVIS
AL24013041

EXPERTISE DM COMPTABLE

MODIFICATION DU CAPITAL

DOMAINE CHEVIGNY-ROUSSEAU
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 13, Route de Boncourt
21700 VOSNE ROMANEE
750 386 260 RCS DIJON

- Aux termes de l'AGE du 16/01/24 et du procès-verbal de la gérance en date du 07/03/24, le capital social a été réduit d'une somme de 1 990 €, pour être ramené de 10 000 € à 8 010 € par rachat et annulation de 199 parts sociales.
- Aux termes de l'AGE du 07/03/24, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 990 € par l'incorporation de réserves au capital.
AL24013043

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte en date du 19/03/2024 à VILLY EN AUXOIS, la COMMUNE DE VILLY, 1 Pl du Souvenir 21350 VILLY EN AUXOIS, 212 107 072 RCS DIJON, a donné en location-gérance à Mme Julie RACLOT demeurant 3 Rue de Vellefrey, 21350 VILLY EN AUXOIS, un fonds de commerce Multiservices, « Chez la Julie » sis et exploité 30 Pl du 11 Novembre, à compter du 01/04/2024.
AL24012970

SARL LMDB 21 / SARL Authé Recrutement 21

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature électronique du 07/03/2024, enregistré au Service des Impôts de DIJON le 15/03/2024, dossier 2024 00012731, réf. 2104P01 2024 A 00677,
La société LMDB 21, SAS au capital de 20.000 €, dont le siège social est 88 Avenue Jean Jaurès 21000 DIJON immatriculée au RCS de DIJON sous le n°853 806 644, Société en liquidation judiciaire par décision du tribunal de commerce de DIJON en date du 12 décembre 2023, représentée par la SELARL MJ & ASSOCIES, es qualité de liquidateur judiciaire de la société, elle-même représentée par Maître Véronique THIEBAUT
a cédéà
la société Authé Recrutement 21, SARL au capital de 60.000 €, dont le siège social est 22 Rue Jean de Cirey 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°982 825 473, représentée par M. Loris SIMONCINI, gérant, un fonds de commerce d'agence de travail temporaire, sis et exploité 88 Avenue Jean Jaurès 21000 DIJON, moyennant le prix de 15.000 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 17 janvier 2024.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et, pour toutes correspondances, à l'adresse du Liquidateur 5 Rue Docteur Chaussier 21000 DIJON
Pour avis
AL24013027

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 518 22 M0001 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE QUINCY LE VICOMTE (21)

Par arrêté préfectoral n° 428 du 01/03/2024, est organisée **du 25/03/2024, à 14 h 30, au 25/04/2024, à 17 h 00 inclus, soit 32 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 11,66 MWc sur le territoire de la commune de Quincy-le-Vicomte, déposée par la société « ENERGIE QUINCY LE VICOMTE ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 19/09/2023 ;
est consultable :
· sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Quincy-le-Vicomte (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
- les lundis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h00
- les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
· sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5247
· sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
· sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Quincy-le-Vicomte (21).
· Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le 25/04/2024, avant 17 h 00 par voie postale en mairie de Quincy-le-Vicomte, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5247@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (https://www.registre-dematerialise.fr/5247) pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Daniel DEMONFAUCON, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Quincy-le-Vicomte (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
. Lundi 25 mars 2024 de 14 h 30 à 17 h 30
. Mercredi 3 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
. Samedi 20 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
. Jeudi 25 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00
M. Bernard VUILLOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. Bertrand LUCAS
(Société WPD SOLAR ENERGIE)
8, rue de Colmar
21000 DIJON
Tél. : 03 74 31 01 33
Portable : 06 75 48 68 66
b.lucas@wpd.fr
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse - 21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Quincy-le-Vicomte, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires
Florence LAUBIER
AL24012696

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT, D'UNE PART, SUR LA DECLARATION DE PROJET AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AUXONNE (21) ET D'AUTRE PART, SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 038 22 S0013 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D' AUXONNE

Par arrêté préfectoral n° 429 du 20 mars 2024 est organisée **du 17 avril 2024 à 9h00 au 17 mai 2024 à 16h30 inclus, soit 31 jours consécutifs,** une enquête publique unique relative à la déclaration de projet avec mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Auxonne (21) et à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Auxonne (21), d'une puissance de 4 MWc, déposées par la **CPENR d'AUXONNE**.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, les pièces de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, le compte-rendu de la réunion d'examen conjoint, qui s'est tenue le 13 décembre 2022, est consultable :
• **sur support papier et sur un poste informatique** en mairie d'Auxonne aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
• Sur le registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaique-auxonne
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT), bâtiment A bureau 101, de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Auxonne.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie d' Auxonne, siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit **le 17 mai 2024 avant 16h30** à l'adresse suivante :
projet-photovoltaique-auxonne@mail.registre-numerique.fr
L'ensemble des observations et propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé (**https://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaique-auxonne**) pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Bernard VUILLOT, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auxonne aux jours et heures précisés ci-dessous :
• Mercredi 17 avril 2024 de 9h00 à 12h00
• Vendredi 26 avril 2024 de 13h30 à 16h30
• Samedi 4 mai 2024 de 9h00 à 12h00
• Vendredi 17 mai 2024 de 13h30 à 16h30
Monsieur Daniel DEMONFAUCON, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à **CPENR D'AUXONNE - Mr Baptiste HILLAIRET, 75 rue de la Villette, Le galaxie, 69003 LYON - tél. : 04 81 09 18 35 / 07 76 93 88 71 - baptiste.hillairet@abo-wind.fr**
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse, 21000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
La commune d'Auxonne est compétente pour approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Auxonne, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER
AL24013036

// DIVERS

Groupama GRAND EST

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires de l'ensemble des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de la Fédération Groupama de Côte-d'Or sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** du 22 avril au 12 mai 2024 à distance pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : présentations des comptes et du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes, élections (le cas échéant).
Assemblée Générale Ordinaire (AGO) : l'AGO ne peut délibérer que si elle réunit **au moins le quart des sociétaires présents ou représentés**. Si elle ne réunit pas ce nombre, elle est de nouveau convoquée, dans un délai de quinze jours au maximum et, cette fois, elle délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Groupama Grand Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13 003 066 (www.orias.fr)
AL24012998

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 25/03/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : ECHANNAY : Libre Terre - Urbanisme: Zone classée Aa du PLU, zone agricole où les constructions sont interdites pour des raisons paysagères,
9 a 60 ca
- Combe les beaux: A-1089[2]
MONTOILLOT : Libre Pré - Urbanisme : R.N.U.
76 a 41 ca
- En combe les beaux: WB-24
AUXONNE : Libre Terres, Agriculture Biologique - Urbanisme : Zone Agricole du PLU
35 a 83 ca
- Au vieux chemin de dole: BT-4[13]
71 a 92 ca
- Au vieux chemin de dole: BT-3[14]
LEVERNOIS : Parcelle en nature de terre céréalière - Urbanisme : Zone A du PLU
97 a 60 ca
- La bataillere: ZC-58-59
THOREY-SUR-OUCHE : Pré - Urbanisme : RNU
1 ha 35 a 10 ca
- En regeot: ZI-8
SANTENAY : Loué Objectif : Maintien du fermier
2 parcelles plantées en Aire AOC SANTENAY 1er Cru
Urbanisme : Zone Aa du PLU
1 ha 11 a 01 ca
- La comme: AY-45[90] - Passetemps: BB-73[720][F1]-73[720][F2]
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, d'attribuer par substitution les biens suivants : ALOXE-CORTON :
Loué
Objectif :Recherche d'investisseur
Vente de 1/10ème en nue propriété et 1/10ème de l'usufruit associé, formant 1/10ème en pleine propriété d'une parcelle non bâtie (vigne) sise sur la commune de ALOXE-CORTON cadastrée C 0011 en AOC CORTON CHARLEMAGNE.
La vente de la nue-propriété de l'usufruit forme un tout indissociable et l'une des ventes ne peut pas avoir lieu sans l'autre.
De sorte qu'1/10ème en pleine propriété fera l'objet de la présente vente.
Urbanisme : R.N.U
57 a 00 ca
- Le corton: 0C-11
Dossier ALOXE-CORTON, PERNAND-VERGELESSES, VOSNE-ROMANEE :
Loué
Objectif :Recherche d'investisseur
Vente de la pleine propriété de parts de G.F
La société dont les parts sociales font l'objet de la cession est propriétaire de biens de vignes classées en A.O.C.Corton Charlemagne, Romanée Saint-Vivant, Pernand-Vergelesses 1er Cru et Pernand-Vergelesses Village, encépagées en Pinot Noir et Chardonnay.
L'ensemble est loué et sera loué par bail rural à long terme au profit d'une SCEA.
La propriété non-bâtie du G.F. est composée de quatre parcelles de vignes situées sur différentes communes : La parcelle située sur la commune d'Aloxe-Corton (RNU), les parcelles situées sur la commune de Pernand-Vergelesses sont situées en zone A (agricole) du PLU, la parcelle située à Vosne-Romanée se trouve en zone Avs (Agricole viticole strict) du PLU de la commune.
La totalité des parts sociales, d'une valeur nominale unitaire de 1 € composant le capital de la société seront réparties entre les associés, en fonction de la prise de participation des investisseurs dans le capital de la société.
La présente vente est conditionnée à la vente de 1/10 en plein propriété de la parcelle « LE CORTON » cadastrée C 0011 pour une surface de 57a 00ca.
ALOXE-CORTON :
57 a 00 ca
- Le corton: C-11
PERNAND-VERGELESSES :
55 a 87 ca
- En caradeux: AM-29-100
VOSNE-ROMANEE :
24 a 57 ca
- Romanee saint vivant: AL-330[2]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/04/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
AL24013062

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

LA CAUSERIE DES MONDES - SAS en liquidation - 184 000 € - Siège social : 16 Rue Vauban, 21000 DIJON - Siège de liquidation : 15 rue Piron 21000 DIJON - 828 071 712 RCS DIJON - AGE du 31/12/2023 dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Liquidateur Mme Vanessa LARAQUE, (15 Rue Piron 21000 DIJON), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Siège de la liquidation fixé 15 rue Piron 21000 DIJON.
AL24012719

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA CAUSERIE DES MONDES SAS en liquidation - 184 000 € - Siège social : 16 Rue Vauban, 21000 DIJON - Siège de liquidation : 15 rue Piron 21000 DIJON - 828 071 712 RCS DIJON - AGO 31/01/24 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Vanessa LARAQUE, (15 Rue Piron 21000 DIJON), de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa

ANNONCES LÉGALES

gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL24012840

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FDL

SARL en liquidation au capital de 2 000 €,
Siège de liquidation : Ruelle des Ecoliers
21380 Messigny-et-Vantoux,
RCS DIJON 495 378 051

Par assemblée générale du 23/02/2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Denis LEGENDRE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL24012850

DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.N.C. TEMPORA

SNC en liquidation au capital de 21 440 €
Siège social: 4 Rue Odebert, 21000 DIJON
Siège de liquidation : 4 Impasse de la Motte
21490 RUFFEY-LÈS-ECHIREY
380 647 982 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à du 18/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Arnaud BOURDIN, demeurant 4 Impasse de la Motte, 21490 RUFFEY-LÈS-ECHIREY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse de la Motte, 21490 RUFFEY-LÈS-ECHIREY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012942

DISSOLUTION

Suivant AGE réunie le 29/02/2024, les associés de la société SCI MARGAUX COLINE, SCI au capital de 108 000 euros, Siège social : 32 Place de la Libération 21540 SOMBERNON, RCS DIJON 424 780 500, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Ils ont nommé comme liquidateur Madame Dorothée ARMAND-VAUCHELET, demeurant 12 Route de Notre Dame d'Etang 21370 VELARS-SUR-OUCHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 32 Place de la Libération 21540 SOMBERNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012966

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : HLBB.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : 15 Rue NOURISSAT, 21000 DIJON.
503910036 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Bertrand BEDERT demeurant 7 rue des Combottes, 21310 Bèze et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Dijon.
Le liquidateur

AL24012996

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SAINT PAUL.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 4 Allée DU FOUR BANAL, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON.
821606993 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 février 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michael FAIVRE demeurant 20 rue Mezzomérico, 21490 Bellefond et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL24013008

DISSOLUTION

Par AGE du 23/02/2024, les associés de la société CENTRE MEDICAL BONAPARTE, Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 006,16 euros, Siège social : 83 rue Emile Gruet 21130 AUXONNE, RCS DIJON 415 364 637, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie Antoinette COLAS, demeurant 10 rue Claude Pichard 21130 AUXONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Claude Pichard 21130 AUXONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24013031

DISSOLUTION

Par AGE du 30/09/2023, les associés de la société DA SILVA MARTINS, SARL en liquidation au capital de 8 000 euros, Siège social : Chemin de la Vigne Jeanneton, 21130 AUXONNE, RCS DIJON 437 848 351, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Adriano DA SILVA MARTINS, demeurant Chemin de la Vigne Jeanneton 21130 AUXONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chemin de la Vigne Jeanneton 21130 AUXONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24013046

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 30/09/2023, les associés de la société DA SILVA MARTINS, SARL en liquidation au capital de 8 000 euros, Siège et Siège de liquidation : Chemin de la Vigne Jeanneton, 21130 AUXONNE, RCS DIJON 437 848 351, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Adriano DA SILVA MARTINS, demeurant Chemin de la Vigne Jeanneton 21130 AUXONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24013047

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

STAG AND CO
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 4 rue de la Courtavaux,
21700 PREMEAUX PRISSEY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PREMEAUX PRISSEY le 12 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : STAG AND CO
Siège social : 4 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition échange, apport ou autrement, l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains par l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Adrien DE GAIL,
né le 12 octobre 1985 à CHENOVE (21)
demeurant 4 rue de la Courtavaux 21700 PREMEAUX PRISSEY
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012889

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOLOY (21120) du 18 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HORACK TP
Siège social : 12 Rue du Fourneau des champs – 21120 MOLOY
Objet social : tous travaux de terrassement publics ou privés, de VRD et en général tous travaux ayant rapport à la voirie, l'assainissement, à l'adduction d'eau ainsi qu'à la pose de toutes canalisations, de fosses septiques, et en général tous travaux publics ; tous travaux d'aménagements extérieurs, réfection de cours, mise en forme de chemins, arrachage d'arbres et de haies ; l'achat, la vente, la prise en location de tout matériel, outillage, véhicule, machine, objet de toute nature nécessaires à la réalisation de l'objet social ; l'achat, la vente et la location sous toutes ses formes, de courte ou de longue durée, de tous véhicules sans chauffeur et de tous accessoires s'y rapportant ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5.000 euros constitué uniquement par apports en numéraire
Gérance : Monsieur Stéphane HORACK demeurant 12 Rue du Fourneau des champs – 21120 MOLOY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL24012943

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATILLON SUR SEINE (21400) du 15 Mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MAISON SÉGUIN
Siège social : 3 Rue Maréchal Leclerc, 21400 CHATILLON SUR SEINE
Objet social :
- Traiteur à emporter et sur Internet, en livraison, sandwicherie, négoce de charcuteries, plats préparés, snacking,
- Epicerie de produits alimentaires,
- Vente de vins et d'alcools à emporter,
- Rôtisserie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Madame Pauline SEGUIN et Monsieur Hervé SEGUIN demeurant tous deux 18 Impasses des Capucins – 21400 CHATILLON SUR SEINE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL24012954

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

SAS TENNEN, Société par actions simplifiée, capital de 1.000,00 €, siège social14 bis rue Jacques Copeau, 21420 PERNAND VERGELESSES
Objet social : Le conseil, l'étude, l'expertise le diagnostic et les négoces d'analyses scientifiques adaptés à toute activité économique dans le domaine dela construction, la production agroalimentaire et l'environnement.
Durée de la Société : 99 années
Président : Monsieur Emmanuel DUPONT, 11 rue du Bois de Charmois, 21700NUITS SAINT GEORGES
Membres du comité de direction :
- Monsieur Emmanuel DUPONT, 11 rue du Bois de Charmois, 21700NUITS SAINT GEORGES
- Madame Marine JACQUES-LEFLAIVE, 11 rue du Bois de Charmois,21700 NUITS SAINT GEORGES
- Monsieur Grégoire Renaud FAULIN, 5 rue des Gravières, 21200MONTAGNY LES BEAUNE
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON (21000).
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.
La Société dispose de cinq droits de vote ou voix, pour être titulaire d'une voix il convient de détenir personnellement ou collectivement 20 actions représentant20 % du capital.
Dans les statuts, a été insérée une clause relative à l'agrément des cessionnaires d'actions. L'organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément est l'Assemblée Générale des associés.

AL24012957

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP en date du 20.03.2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SAS
Dénomination sociale : MDC
Siège social : 4 Allée Maurice Cottin 21121 FONTAINE-LES-DIJON
Objet social : L'achat, la mise en valeur, l'aménagement, la rénovation, la vente et la location de tous biens et droits immobiliers ; L'achat et la revente de biens meubles corporels ; L'acquisition de tous terrains en vue de leur revente en totalité ou par lots ; La construction de tous immeubles, leur revente en totalité ou par lots ; L'activité de marchands de biens ; L'activité de promoteur immobilier ; Les prestations de conseils et d'assistance notamment dans le domaine de l'immobilier ; L'acquisition, la détention, la gestion et la cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, L'acquisition, la cession, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, La prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, L'assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 800 euros
Président : SARL LE POINT DU JOUR, 5 Rue d'Alise 21000 DIJON, 448 203 216 RCS DIJON.
Cession d'actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés.
Droit de vote : chaque action donne droit à 1 voix.
RCS DIJON.
Pour avis.

AL24012993

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE du 20/03/2024, il a été constitué la société suivante : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : PASS CONSEIL & PATRIMOINE. Siège : 13 rue Paul Langevin, 21300 CHENOVE. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 10 000 euros. Objet : L'activité de conseil et de courtage en assurance et réassurance auprès de particuliers, d'entreprises et de tout établissement public ou privé ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La Société EPITHAC, EURL au capital de 585 000 euros ayant son siège social 7 rue de la Vigne au Loup 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 531 921 633 RCS DIJON. Directeur général : La Société GALIMA EC, SASU au capital de 1 000 euros ayant son siège social 3 Allée des Acacias 21110 LONGCHAMP, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 832 650 311 RCS DIJON.
POUR AVIS. Le Président

AL24012995

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 février 2024 à CHAUDENAY LA VILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : SAS DES PRALETS
Siège : 5 rue de la Forge – 21360 CHAUDENAY LA VILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : production et commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur David DOYER, demeurant 5 rue de la Forge – 21360 CHAUDENAY LA VILLE
Directeur Général : Madame Sarah DOYER, demeurant 5 rue de la Forge – 21360 CHAUDENAY LA VILLE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président

AL24013039

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : BELLA VITA.
Forme : Société civile de construction vente.
Objet : - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles -la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, - la rénovation de tous immeubles - la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 20 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toutes les mutations de parts sont soumises à agrément préalable.Siège social : 1 rue En Clairvot, 218500 St Apollinaire.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Gérant : La SARL BODEV, siège 1 rue En Clairvot, 21850 St Apollinaire, RCS DIJON n°498 261 684, elle-même représentée par M. Pascal DEVROE, son gérant.
Pour avis

AL24013058

NIÈVRE

// MODIFICATION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SOCIETE TISSIER SA

au capital social de 315315 Euros
Siège social :
20 rue du Commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
317 927 135 RCS NEVERS

Le 23 janvier 2024, la société SOCIETE TISSIER, a nommé en qualité de :
- Administrateurs :
Monsieur Benoit MAHAUTdemeurant Allée de Vignelle 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, en remplacement de Monsieur Jean-Daniel TISSIER, démissionnaire,
Monsieur Xavier MAHAUTdemeurant 25 rue des Bruyères - Fontenille 58150 TRACY SUR LOIRE, en remplacement de Monsieur Frédéric EVEZARD, démissionnaire d'office,
AGENCE MAHAUT MATHEY SAS 15 bis rue du Marechal Leclerc 58200 COSNE COURS SUR LOIRE en remplacement de Madame Danièle TISSIER.
- Président du Conseil d'Administration :
Monsieur Benoit MAHAUT, demeurant Allée de Vignelle 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, en remplacement de Monsieur Jean-Daniel TISSIER, démissionnaire,
- Directeur Général :
Monsieur Xavier MAHAUT, demeurant 25 rue des Bruyères - Fontenille 58150 TRACY SUR LOIRE, en remplacement de Monsieur Jean-Daniel TISSIER, démissionnaire,
Monsieur Frédéric EVEZARD, Directeur Général Délégué a été révoqué.
Pour avis.

AL24012518

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ENTREPRENDRE ET MIEUX ETRE NATURELLEMENT SAS au capital de 1000 € Siège social : 7 CHE DU MOULIN N VENT 58660 Coulanges lès Nevers 829 315 761 RCS de Nevers Le 05/03/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : La Société a pour objet la création et le développement d'un réseau d'affaires d'entrepreneurs indépendants, ainsi que l'achat et la vente de marchandises liés au domaine susmentionné. Mention au RCS de Nevers

AL24012759

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PLATEFORME GRAND DISTRIBUTION PIECE AUTO SARL au capital de 10000 € Siège social : 25 RUE DU MANEGE 69500 Bron 909 123 804 RCS de Lyon L'AGE du 29/01/2024 a décidé de transférer le siège social 47 Bis Rue Henry Bouquillard 58000 Nevers, à compter du 29/01/2024. Gérant : M. FOUTA Hicham, demeurant 25 Rue du Manège 69500 Bron Radiation au RCS de Lyon et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL24012950

MODIFICATIONS DES STATUTS

L'ART DES FEES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 rue Henri Barbusse
58000 NEVERS
807 711 536 RCS NEVERS

Par AGE du 18/03/2024 il a été décidé :
- La réduction du capital
Mention caduque : 1 500 euros
Nouvelle mention : 750 euros
- La démission de Madame Sonia Fleuriet, co-gérante
Pour avis

AL24012956

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI BG IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
27 rue du Général DUCROT
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
834 096 190 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale du 01/03/2024 a décidé de transférer le siège social du 27 rue du Général DUCROT, 58320 GERMIGNY SUR LOIRE au 6 rue des Eglantines 58000 SAINT ELOI, et ce à compter du 01/03/2024.
Pour avis

AL24013004

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEA D'AZY

société civile d'exploitation agricole
au capital de 2 000 euros
Siège social
Grand Champ 58270 BILLY CHEVANNES
RCS NEVERS 819 285 032

Le 29.12.2023, l'AGE a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 448.000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 450.000 euros. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été mis à jour en conséquence.
Pour avis.

AL24013018

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL DE SAINCY

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 60 000 euros
Siège social
DOMAINE DE SAINT CY
58270 FERTREVE
897 997 334 RCS NEVERS

Par décisions du 29.12.2023 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de la somme de 342.000,00 euros par incorporation de réserves pour le porter à 402.000,00 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AL24013024

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BG Transactions

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
27, rue du Général Ducrot
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
882 621 667 RCS NEVERS

Par décision en date du 01/03/2024, le siège social a été transféré du 27, rue du Général Ducrot, 58320 GERMIGNY SUR LOIRE au 6 rue des Eglantines 58000 SAINT ELOI à compter du 1er mars 2024.
Pour avis.

AL24013026

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

EARL DE L'AUTREVELLE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital social de 358.650,00 Euros
Siège social 4 Rue de l'Autrevelle -
58330 CRUX LA VILLE
RCS NEVERS - n°511 803 207

Suivant délibération d'AGE du 25 mars 2024, les associés ont agréé la nomination en qualité de co-gérante de Madame Cassandre SVAROVSKY demeurant 4 Rue de l'Autrevelle 58330 CRUX LA VILLE, en remplacement de Madame Marie-Andrée SVAROVSKY, co-gérante démissionnaire
Et ont décidé à effet du même jour de transformer l'EARL DE L'AUTREVELLE en GROUPEMENT AGRICOLE d'EXPLOITATION en COMMUN «GAEC DE L'AUTREVELLE» agréé suivant décision de la Préfecture de la Nièvre en date du 7 décembre 2023 et dont le siège social est sis CRUX LA VILLE (Nièvre, 58330), 4 Rue de l'Autrevelle.
Pour avis et mention, la gérance

AL24013052

AVIS DE MODIFICATION

BOIS & SCIAGES DE SOUGY - BSS

SA à directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 20 367 532€
SIEGE SOCIAL : Z.I. de Teinte –
58300 SOUGY S/LOIRE
334 934 304 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 14/03/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société susvisée :
- a décidé de modifier le mode de gestion de la société par adoption de la gestion par un conseil d'administration et a adopté les nouveaux statuts de la société, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
FORME : Société anonyme à directoire et Conseil de surveillance
Nouvelle mention :
FORME : Société anonyme
Clause restreignant la transmission des actions : Toute cession est soumise à l'agrément préalable du Conseil d'Administration, sauf dispositions prévues dans un pacte.
- a nommé en qualité d'Administrateurs :
- M. Stéphane VIVES, dmt à SAINTE CROIX(01120) – 150 chemin des vernes,
- M. Thomas SEVE, dmt à BELIGNEUX (01360) – 500 rue Cruisseau,
- M. David MOREL, dmt à ST MARTIN DU FRESNES (01430) – 15 rue de Monthoux,
- M. Guillaume CRUZILLE, dmt à BEAUBERY (71220) – 4 rue du Bourg,
- M. Fabrice MACHERET, dmt à SAINT DENIS LES BOURG (21000) – 3 rue du Moulin– Granchette,
- CEBFC LT, SAS dont le siège social est à DIJON (21000) – 1 Rond-Point de la Nation, 818 699 886 RCS DIJON,Représenté par son représentant permanent, Mme Mathilde FAGLIN, domiciliée chez CEBFC LT – 1 rond-point de la Nation – 21000 DIJON,
- M. Guillaume MONNET, dmt à OUTRIAZ (01430) – 3 chemin de la grande montagne.
Cette décision a entraîné la cession des fonctions des membres du Conseil de Surveillance de M. Jean-Claude SEVE, Président du Conseil, Sté CEBFC représenté son représentant permanent, Mme Mathilde FAGLIN, M. Guy MONNET, M. Fabrice MACHERET, et des membres du Directoire de M. Stéphane VIVES, Président, M.Thomas SEVE, M. David MOREL et M. Guillaume CRUZILLE
Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration du même jour, M.Stéphane VIVES, domicilié à SAINTE CROIX (01120) – 150 chemin des vernes, a été nommé Président du Conseil d'Administration chargé d'assurer la Directeur Générale de la Société.
Le Conseil d'administration du 14/03/2024 a également désigné, en qualité de Directeur Général Délégué, M. Guillaume CRUZILLE, dmt à BEAUBERY (71220) –4 rue du Bourg.
Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour Avis.

AL24013057

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS

Maître Anne NEYRET
Siège social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec.
VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS -3/5 bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 11/03/2024, enregistré le 15/03/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 0005125 Référence 5804P01 2024 A 00172,la Société ROHANN, SARL au capital de 14 570 euros, ayant son siège à NEVERS (58000) 37, Bd Maréchal Juin, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°752 203 109, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 20/02/2023, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 24/07/2023 a cédé à Monsieur Edward DANSTON, demeurant 14, rue du Commandant Rivière 58000 NEVERS, son fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité à NEVERS (58000),37,Bd du maréchal Juin avec entrée en jouissance au 09/08/2023, au prix de 80 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 7 190 € et 72 810 € pour les éléments incorporels.
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant

ANNONCES LÉGALES

été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL24013003

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec.
VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS - 3/5 bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 13/03/2024, enregistré le 18/03/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 0005199 Référence 5804P01 2024 A 00176,la Société IMMO SAINT JEAN, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège à CORBIGNY (58800) 24, avenue Saint Jean, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°885 160 069, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 04/12/2023, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 05/02/2024 a cédé à la SARL TRANSAXIMO, ayant son, siège social à NEVERS (58000), 7, Place Saint Laurent, son fonds de commerce d'agence immobilière exploité à CORBIGNY(58800),24, avenue Saint Jean, avec entrée en jouissance au 01/03/2024, au prix de 21 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 1 490 € et 19 510 € pour les éléments incorporels.
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL24013012

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne le 2 février 2024 concernant les modifications de la SCEA PILLON à effet du 15 janvier 2024.
Il convenait de lire :
« […] la nomination en qualité de gérant de M. Romain COUREAU, demeurant 11 rue du Canal – 58110 BRINAY, en remplacement de M. Hilaire ROUCOU, gérant démissionnaire, […] » en lieu et place de « M. Jean-Noël ROUCOU ».
Pour avis et mention, la gérance

AL24012963

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne le 2 février 2024 concernant les modifications de la SCEA DE CHERIGNY à effet du 15 janvier 2024.
Il convenait de lire :
« […] la nomination en qualité de gérant de M. Romain COUREAU, demeurant 11 rue du Canal – 58110 BRINAY, en remplacement de M. Hilaire ROUCOU, gérant démissionnaire, […] » en lieu et place de « M. Jean-Noël ROUCOU ».
Pour avis et mention, la gérance

AL24012964

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 10 mars 2023,concernant la société immatriculée au RCS de NEVERS, sous le n° 949 624 910, il convenait de lire :
DENOMINATION SOCIALE : SCEA DU JUSSILLOT
SIEGE SOCIAL : 6 rue du Jussillot – Château du Bois – 58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN
GERANTS : Mrs BAILLY Eric et Valentin demeurant 6 rue du Jussillot – Château du Bois – 58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN

AL24013001

// DIVERS

SCP DINET & ASSOCIES Notaires
à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION ARTICLE 1007 du CODE CIVIL
Article 1378-1 CODE DE PROCEDURE CIVILE
LOI DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 18 septembre 2018 Monsieur Daniel Jean Saturnin DEYIEUX, en son vivant retraité, ayant demeuré à SURGY (58500), La Vallée aux Loups, né à SURGY (58500), le 12 novembre 1938. Veuf de Madame Colette Alice Marie LALOY, et non remarié. Non soumis à un pacs ou partenariat, de nationalité française. Décédé à SURGY (58500), le 17 décembre 2023.
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY le 18 janvier 2024. L'acte de notoriété-saisine a été reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY le 15 mars 2024.Desquels, il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine compte tenu du caractère universel de leur legs et de l'absence d'héritiers réservataires.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY (58500), 24 rue Marié Davy, CRPCEN 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012967

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BAZOIS MORVAN DENTAL

Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue de la Picherotte
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
Siège de liquidation :
Rue de la Picherotte,
58290 MOULINS-ENGILBERT
808 433 262 RCS NEVERS

Le 08.02.2024, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2023.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24012949

CLÔTURE DE LIQUIDATION

IN FINE

SARL au capital de 1670 €
Siège social :
10 RTE DE PREMERY 58210 Champlemy
899 599 781 RCS de Nevers

L'AGO du 12/03/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, MM. CHAPUT Mathieu, DA SILVA Georges et Mme DA SILVIN HISQUIN Cécile pour leur gestion et l'a déchargé de leurs mandats, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Radiation au RCS de Nevers

AL24012952

DISSOLUTION

VETERINAIRES DES VAUX D'YONNE SAS SAS Société par actions simplifiée au capital de 39.027 euros Siège social : 25 bis, route de Beaugy 58500 Clamecy RCS Nevers 385 193 875 Aux termes d'une déclaration de dissolution sans liquidation en date du 14 mars 2024, la société Les Cerisiers, SAS au capital de 300.000 euros, sis 8 14, avenue de l'Arche Zac Danton 92400 Courbevoie, 451 829 865 RCS Nanterre, a, en sa qualité d'Associée Unique de la Société VETERINAIRES DES VAUX D'YONNE SAS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société à compter de ce jour, avec un effet rétroactif fiscal au 1er octobre 2023. Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Conformément aux dispositions de l'article 1844 5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du Décret no 78 704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VETERINAIRES DES VAUX D'YONNE SAS, peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.

AL24013000

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI Due Principi
Société Civile en liquidation au capital de 100 €
Siège Social : 1 Bis, Rue Franc Nohain – 58000 NEVERS
828 085 365 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 26/12/2023 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Franck LESAQUE dt à SAINT ELOI (58) - 31, rue des Chapelleries de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24013002

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC LA CROIX

Groupement agricole
d'exploitation en commun
en liquidation
Siège social
2 RUE D'ALLIGNY LE BOURG
58200 POUGNY
950376558 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé à compter de ce jour la dissolution anticipée du Groupement et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs Mrs Jean DOUDEAU et Pierre DOUDEAU, demeurant 2 rue d'Alligny – Le Bourg 58200 POUGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et les ont autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 rue d'Alligny – Le Bourg 58200 POUGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, les Liquidateurs

AL24013011

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC HORNET

au capital social de 750 Euros
Siège social
3 rue du Général de Gaulle
Espace Beauregard
58660 COULANGES-LES-NEVERS
890 594 542RCS NEVERS

Le 19.03.2024, il a été approuvé par acte unanime les comptes de liquidation, il a été constaté la décharge du liquidateur de son mandat, il a été donné quitus de sa gestion et il a été constaté la clôture de liquidation à compter du 29 février 2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24013029

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHOLLET (en liquidation)

AU CAPITAL DE 71.346,14 EUROS
SIEGE SOCIAL : COSNE COURS SUR LOIRE (58200)
12 Rue du Trésorier
RCS NEVERS 328 823 042

M. François CHOLLET demeurant à LE VESINET (78110) 53Boulevard de Belgique agissant en qualité de liquidateur,déclare que la liquidation de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHOLLET, société civile dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 8 décembre 2023, sous le n°1761, a été clôturée le 16 mars 2024, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de NEVERS.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL24013042

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/03/2024 à VARENNES-VAUZELLES (58640), il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : S&E
Siège social : 52 avenue Louis Fouchère, 58640 VARENNES VAUZELLES
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Steven CARPENTIER, demeurant 161 rue du Colonel Rimailho, 58600 GARCHIZY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL24012953

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

ASSISTANCE PAC FROID 58
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 rue de la Fosse aux Loups - 58000 NEVERS
Par acte SSP du 13/03/2024 il a été constitué une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ASSISTA NCE PAC FROID 58
Siège social : 40 rue de la Fosse aux Loups, 58000 NEVERS
Objet social : La mise en service, le dépannage, la maintenance et l'entretien de système froid.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Capital social : 1 000 €
Gérance : Benjamin RUIZ, demeurant 111 rue de la Mère Grand 58320 POUGUES LES EAUX.
Pour avis, La Gérance

AL24012955

AVIS DE CONSTITUTION

GAEC ELSSAS FARM
Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile au capital de 400 000 euros
Siège social : Fortichy - 58240 LIVRY
En cours d'immatriculation RCS NEVERS
Aux termes d'un acte SSP en date à LIVRY du 11/03/2024,
Il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L. 323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : GAEC ELSSAS FARM ;
- Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département suivant décision définitive en date du27/02/2024 ;
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS ;
- Siège : Fortichy à LIVRY (58240) ;
- Objet social : Exploitation et gestion de biens agricoles ;
- Capital : 400 000 euros, constitué uniquement d'apports en nature ;
- Gérance : ont été nommés gérants du groupement sans limitation de durée Andrée HORRAS et Florian WITTENMEYER demeurant ensemble à Fortichy - 58240 LIVRY,
- Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas,toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés. POUR AVIS. La gérance.

AL24012959

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 21/03/2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée : TRAD'HORSE LT
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 234 rue du Pavillon - 58000 SAINT-ELOI
Objet : - le débourrage, le travail, la valorisation, la commercialisation et le négoce de chevaux ;
- les prestations de services relatives au monde équin : la promotion du cheval et des activités équestres, l'enseignement de la pratique équestre, l'organisation de promenades, randonnées et activités touristiques, l'hébergement et la prise en pension de chevaux, la location de chevaux et de matériel.
- la distribution, l'achat, la vente ou la revente de tous produits, de toutes prestations, de tous services, y compris la négociation et l'intermédiation pour agir au nom et pour le compte d'autrui dans le cadre des activités précitées notamment à titre d'agent commercial si la société bénéficie d'un ou plusieurs mandats pour le compte d'autres entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de services,
- la promotion et l'organisation de toute manifestation dans la cadre des activités précitées ;
Président : Madame Laura TALBOTTIER demeurant Nevers, Nièvre, 1 ter, Quai de la Jonction
Directeur général (si nommé) : Monsieur Rodrigue DESMOULES demeurant 3 route de Trangy - 58000 SAINT-ELOI
Condition d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément (le cas échéant) et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24013014

ASSISTANCE PAC FROID 58
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
40 rue de la Fosse aux Loups
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/03/2024 il a été constitué une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ASSISTA NCE PAC FROID 58
Sigle : APF 58
Siège social : 40 rue de la Fosse aux Loups, 58000 NEVERS
Objet social : La mise en service, le dépannage, la maintenance et l'entretien de système froid.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Capital social : 1 000 €
Gérance : Benjamin RUIZ, demeurant 111 rue de la Mère Grand 58320 POUGUES LES EAUX.
Pour avis, La Gérance

AL24013032

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL PERRICHON SIMON

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
porté à 300 000 euros
Siège social
1 rue Victor Guichard 89100 SENS
822 139 309 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 Janvier 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 150 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 euros)
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 euros)
Pour avis
La Gérance

AL24012655

MODIFICATION DU CAPITAL

EIKO

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
porté à 320 500 euros
Siège social :
19 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 89800 CHABLIS
949 630 305 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 mars 2024 que le capital social a été augmenté de 320 000 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à TROIS CENT VINGT MILLE CINQ CENTS EUROS (320 500 euros).

AL24012944

CHANGEMENT DE GÉRANT

MASTIO

SARL au capital de 7622,45 €
Siège Social : 34 rue Saint Etienne
89450 VEZELAY
334612587 RCS de AUXERRE

Par AGE du 29/02/2024, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. MASTIO Francesco demeurant 34 rue Saint Etienne 89450 VEZELAY , à compter du 01/03/2024 en remplacement de M. MASTIO Adam demissionnaire.
Mention au RCS de AUXERRE

AL24012948

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

XXL INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Les Roches
89350 CHAMPIGNELLES
482 852 696 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision du Président en date du 14 mars 2024, il résulte que Madame Catherine PORNET demeurant Les Roches 89350 CHAMPIGNELLES a été nommée en qualité de Directrice Générale rétroactivement à compter du 1er janvier 2024.
POUR AVIS
Le Président

AL24012951

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

FERME DE JOUANCY Société par actions simplifiée au capital de 58 000 euros Siège social : Ferme de Jouancy, 89100 SOUCY 530 305 069 RCS SENS Par AGO du 27/02/2024, il résulte que Mme Céline LUTZ, demeurant Chemin du Château Jonville, 89100 SOUCY a été nommée en qualité de Présidente à compter du 01/03/2024 en remplacement de Mr Thierry BLANC, démissionnaire. POUR AVIS : La Présidente

AL24012961

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI ASTON

Société civile immobilière
au capital 69.821,64 euros
Siège social à AUXERRE (89000)
4 rue du Stand
398 440 107 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 17 mars 2024, il a été décidé de transférer le siège social sis à AUXERRE (89000) 4 rue du Stand, au 7 bis rue des Bons enfants AUXERRE (89000)
Mention sera faite auprès du RCS d'AUXERRE.
Pour avis et mention.

AL24013065

S.J.B.
Société d'Avocats

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LE FOURNIL DE MAUD

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
13 rue Diderot 89350 CHAMPIGNELLES
789 480 688 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Dimitri WILLIG de ses fonctions de co-gérant à compter du 29 février 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL24012973

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE LA GÉRANCE

SCI DU MILIEU DES RUELLES

Société Civile Immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 560 Rue du Thureau - 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
420 990 459 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal du 20 mars 2024, l'Associée unique a mis fin aux fonctions de co-gérant de Monsieur Yves MARTIN. Madame Marie-Pierre MARTIN demeure seule Gérante. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24013015

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SAS JARDINS REALISATION

Société par actions simplifiée
au capital de 7622,45 euros
Siège social
68 Rue des Soeurs Lecoq
89300 JOIGNY
389 984 378 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 décembre 2023, il résulte que :
- Monsieur Mickaël Houellebec, demeurant 14 Petit Chaumont, 89110 Chassy, a été nommé en qualité de Président à compter du 22 décembre 2023
et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Bruno Grisard, démissionnaire au 22 décembre 2023
- Monsieur Guillaume Fèvre, demeurant 2 Anquin, Les Simmonneaux, 89110 St Maurice Le Vieil, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 22 décembre 2023
et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Mickaël Houellebec, démissionnaire au 22 décembre 2023
Pour avis, le Président

AL24013035

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Cuma Bio Vanne et Othe

Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable
Siège social : chez Emmanuel CRETTE, Ferme de Chambalay 89500 Dixmont
RCS Sens 821 564 945

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 décembre 2023, les associés ont décidé la modification de la dénomination.
Ancienne dénomination : Cuma BIO VANNE ET OTHE
Nouvelle dénomination : Cuma VANNE ET OTHE
L'inscription modificative interviendra auprès du RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Emmanuel CRETTE, Président

AL24013017

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 25 mars 2024, l'associée unique de la SAS NLD EXPERTISE au capital de 3000 euros ayant son siège 66 Ter Rue Théodore de Bèze 89000 AUXERRE, immatriculée 879837441 RCS AUXERRE, a décidé de le transférer au 87 Rue Bourneil 89000 AUXERRE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
L'associée unique

AL24013021

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL CABINET MORIZE AUDIT au capital de 8000 euros ayant son siège 66 Ter Rue Théodore de Bèze App 12 89000 AUXERRE, immatriculée 428770788 RCS AUXERRE a décidé de le transférer au 87 Rue Bourneil 89000 AUXERRE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24013022

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL DE LA VALLEE AUX LOUPS

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500,00 euros
5, Chemin du Saulce
89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE
RCS AUXERRE n° 878 183 235

Suivant décision du 15 mars 2024, l'associée unique a décidé :
- le transfert du siège social à 1, rue de Schoden - 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
- la transformation de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée DE LA VALLEE AUX LOUPS en une SCEA (société civile d'exploitation agricole) DE LA VALLEE AUX LOUPS dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCEA DE LA VALLEE AUX LOUPS
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 7 500,00 euros
Nature des apports : numéraires
Siège social : 1, rue de Schoden - 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Mme Nicole DELOINCE, demeurant 5, Chemin du Saulce – 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE
Clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales : oui – agrément donné par les associés
Pour avis

AL24013034

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DES SERINGAS
Société civile immobilière au capital de 500 €
6 Grande rue Sanvigne 89310 ETIVEY
RCS AUXERRE 879.291.631
Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale du 29 février 2024, Mme Aurélie CARMANTRAND, demeurant à GROZON (39800) Le Mouthrod, a été nommée Gérant en remplacement de Mr André PERDU, démissionnaire. Quitus de sa gestion lui a été donnée.
Le siège social de la société a été transféré à l'adresse suivante:1 rue de la Garenne 89160 ANCY LE FRANC. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, le Gérant.

AL24013056

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SCEA NEVERS
Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 38 112,25 euros
Siège social
42 route d'Appoigny
89113 FLEURY LA VALLEE
384 066 288 RCS SENS

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 15 mars 2024, il fallait lire la nouvelle dénomination est «SCEA NEVERS».

AL24013030

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GRISELLES (LOIRET)

Avis de consultation du public sur une installation classée pour l'environnement

LA PRÉFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :
Un arrêté préfectoral d'enregistrement a été délivré le 25juin 2021 à la SAS FERTY LAGRY pour son projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de GRISELLES, lieu-dit «La Petite Ronce».
Le dossier initial de la demande d'enregistrement, complété d'informations relatives aux capacités financières et à l'existence d'une nappe souterraine au droit du terrain d'assiette du projet fera l'objet d'une consultation du public de 4 semaines, du samedi 13 avril au samedi 11 mai2024 inclus.
le dossier sera déposé, pendant cette période, à la mairie de GRISELLES (12 rue de la Mairie) où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet durant les jours et heures habituels d'ouverture.
Les observations pourront également être adressées, pendant cette période, par voie postale, à la Préfète du Loiret,Direction Départementale de la Protection des Populations,service Sécurité de l'Environnement Industriel, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1, ou par voie électronique à l'adresse courrielle : ddpp-sei-fertylagry@loiret.gouv.fr
Les documents seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret via le lien suivant : https://www.loiret.gouv.fr/Publi-

ANNONCES LÉGALES

cations/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-et-consultations-en-cours. A l'issue de la procédure réglementaire, la Préfète du Loiret prendra un arrêté modificatif.

AL24013033

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-ANDRE-EN-MORVAN (58) : Rétrocession d'une parcelle de bois - 7 ha 22 a 95 ca - Ru vollerot: C - 544 - Zonage : RNU.

ANNAY-LA-COTE : Rétrocession de parcelles forestières - 7 ha 03 a 82 ca - Champ ferme: A – 407 – 408 - 412 - Corchenne: A – 535 – 536 – 537 - 555 - Gallot: C – 40 – 42 – 49 – 61 - 64 – 81 – 82 – 83 – 95 – 112 - 115 - Gelicot: B – 275 - 278 - La truffiere: A – 136 – 137 – 142 – 150 – 151 – 152 - 153 - Le puit d huile: A – 388 – 389 – 398 - 400 - Le rhin: A - 587 - Les fleches: A – 322 – 323 - 329 - Vollery: B – 576 – 584 – 587 – 706 – 713 - 717 – Zonage : zone N du PLUi.

CHATEL-CENSOIR : Parcelle de landes - 37 a 90 ca - Les replats: D - 343 - Zonage : zone N du PLUi.

DYE: rétrocession de parcelles de terres et bois taillis - 10 ha 84 a 63 ca - Derriere fechot: AC - 72 - L ormichal: ZL - 328[63](J)-328[63](K) - La croix blanche: ZI-21(A)-21(B)-22(B)-22(C)-22(AJ)-22(AK)-22(DJ)-22(DK) - La vallee: ZH-100-101 - Le clos: ZI-204-309[205] - Le puits martin: ZI-146 - Les avaines: C-206-207 - Les reposees: C-54 - Les vignes de la garenne: ZW-131[55] - Sous margueron: ZX-43(J)-43(K) - Vau du clerc: ZI-224-225-227 - Vaux grosiers: AB-63 - Zonage : RNU.

ISLAND : Rétrocession de diverses parcelles de terres, prés, bois taillis, habitation - 34 ha 86 a 43 ca - Bois des champs morin: B – 148 – 151 – 152 – 153 – 154 – 155 – 156 – 159 – 160 – 163 - 164 - Champs de la motte: F - 135 - Champs du mut: F - 300 - Champs du nuseignon: E – 14 - 15 - Champs jean gout: B – 166 - 171 - Champs potier: C - 21 - Champs sudas: F – 167 (A) - Cloiseau chevreteau: B - 466 - D'amont: B - 498 - Gros buisson: F - 239 - Island le saulsois: B – 651 [415] - La caume: E - 79 - La grande pature: C – 19 - 20 - La motte: B - 20 - La pillotte: ZC - 25 - Les cinq journeaux: B – 499 – 500 - 501 - Les grandes chaumes: B – 116 – 117 – 118 – 119 - 121 - Pres baby: B - 271 - Pres jean noury: B – 71 - 72 - 73 - 75 - 76 - 77 - Zonage : zones A et N du PLUi.

PONTAUBERT: Rétrocession de diverses parcelles en nature de pré et bois-taillis. 12 ha 52 a 78 ca - La grande mardelle: C – 382 – 383 – 384 – 385 – 386 – 387 – 388 – 389 – 390 – 391 -392 – 393 – 394 – 395 – 396 – 397 – 495 [388] - La petite mardelle: C – 369 – 370 - 371 - Le porouin: C – 366 – 367 (J) -367 (K) - Vieilles chaumes: C – 476 - 477 - Zonage : zones A et N du PLUi - Rétrocession de diverses parcelles en nature de pré et bois-taillis. - 31 a 24 ca - Bas de la corvee des bross: C – 451 (B) – 451 (D) - Les chenevieres du crot: A - 48 - Zonage : zones A et N du PLUi

SAINT-PERE: terre et pré - fonds occupé – La SAFER recherche un apporteur de capitaux afin de maintenir l'exploitant en place. 3 ha 65 a 32 ca - Le haut des aubues: ZI-63(J)-63(K)-64 - Les boisseaux: ZK-6 - zonage : zone A du PLU

SEIGNELAY : Parcelles forestières - 2 ha 00 a 65 ca - Le grand parc ouest: D – 671 [420] – 672 [420] - Zonage : Zone N du PLU.

SERMIZELLES :

- Parcelles forestières et landes - 7 ha 15 a 79 ca - Conversette: A - 248 - Cotas de l ardille: D - 755 - Derriere le bois: D – 156 – 160 – 161 – 166 – 644 – 645 - 694 - Faite de la cote: D – 46 – 53 – 55 – 57 – 64 – 65 – 66 – 71 – 73 – 74 – 78 – 79 - 81 - La varenne: D - 561 - Le volot: D – 103 – 124 – 125 – 126 – 127 – 129 – 148 – 150 – 151 – 153 - 155 - Les tichelots: D – 84 – 85 – 88 – 91 - 99 - Sous la cote: D - 9 - Sous les vaux: D – 195 – 196 – 197 – 207 – 215 – 231 – 236 -237 -242 – 257 – 260 – 262 - 266 - Sur l ardille: D - 719 - Vau gautheron: D – 595 – 598 - 602 - Vaucoire: D – 168 – 169 -171 – 172 – 173 – 174 – 175 – 176 – 178 – 185 – 189 - 190 – Zonage : zone N du PLU.

Parcelles forestières et landes - 1 ha 16 a 98 ca - Champs de la pierre: A - 487 - Cotas de l ardille: D - 756 - Les ecourees: C - 93 - Les ees: ZB - 32 - Sous les vaux: D - 218 - zonage : zone A et N du PLU

VAULT-DE-LUGNY: Rétrocession de diverses parcelles en nature de pré et bois-taillis. 11 ha 82 a 20 ca - La mine: C – 206 – 207 – 208 – 323 [207] - Pierriotte: C -211 – 212 – 213 – 214 -215 – 216 – 217 – 218 - 219 - Zonage : zones A et N du PLUi - **Rétrocession de diverses parcelles de prés et bois -13 ha 29 a 66 ca** - Beauvoir: C – 74 – 77 – 326 [75] – 327 [76] - Champeau: C - 147 - La corvee: C – 57 – 332 [55] - 336 [56] - La corvee des brosses: C - 261 - 262 - La croisette: C - 52 - La motte: C - 78 - 79 - 80 - 88 - 89 - Les vernes loriot: C - 199 - Zonage :zones A et N du PLUi

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/04/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24013038

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 20 mars2024 a été reçu le changement de régime matrimonial - portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale de celle-ci au conjoint survivant – par Monsieur Jean-Patrick François René SERRURIER, antiquaire, et Madame Elisabeth Suzanne Marie Stella NODET, retraitée, son épouse,demeurant à Sens (89100), 28 rue Jossey. Monsieur né à Villeneuve-sur-Yonne (89500), le 7 janvier 1947.Madame née à Villiers-le-Bel (Val d'Oise), le 2 octobre 1949.Mariés à Marines (95640), le 27 septembre 1974 sous la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me Hubert FERRAND, notaire à Meulan (78), le 20 septembre 1974. De nationalité française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.Pour insertion.
Le Notaire.

AL24013005

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS ESPACE GLAM 59** avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (pose d'ongles). RCS Auxerre 880583935. CIP 4742. Date de cessation des paiements : 18/09/2022 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012974

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Charles Raymond Raphaël FORTIN,** entrepreneur individuel, 5 rue de Sparre 89000 Auxerre (convoyage véhicule). RCS Auxerre 822667465. CIP 4743. Date de cessation des paiements : 18/09/2022 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 29 Rue des Lombards 30000 Nîmes, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012975

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sci DAVEM** 1 bis chemin de Halage 89000 AUXERRE (acquisition de tous immeubles). RCS Auxerre 813881539. CIP 4744. Date de cessation des paiements : 18/03/2024. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012976

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique PROTEKFLAM** 3 Boulevard de l'Ouest 10600 La Chapelle-Saint-Luc (distribution de moyens de secours incendie). RCS TROYES 844162057. CIP 4745. Date de cessation des paiements : 18/03/2024. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012977

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SUNPIZZA** 41 rue Rouget de L'Isle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 822024063. CIP 4674.

AL24012978

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **SAS AIGUES-MARINES** 2 impasse des Tilleuls de la Cour 89440 Sainte-Colombe. RCS Auxerre 879133700. CIP 4676.

AL24012979

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique AUX PETITES BOUCHERIES DE CAMPAGNE** 44 rue des Chambraux 89113 Charbuy. RCS Auxerre 750398349. CIP 4621.

AL24012980

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS MAG'HELLENE** 5 avenue Jean Moulin 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 830191789. CIP 4401.

AL24012981

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS Ventexpert Immobilier** 9 place du Maréchal Leclerc 89000 AUXERRE (Intermédiation en achat, vente, location de biens immobiliers). RCS Auxerre 823307442. CIP 4702. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL24012982

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl LUCAS PRESTATIONS VIGNES** rue de la Bretauche 89800 Chablis (travaux agricoles). RCS Auxerre 429416464. CIP 4705. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL24012983

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2024 modifiant le plan de sauvegarde de la **Sàrl SYCLAD** 6 rue bis de l Eglise 89550 Héry (Holding et prestations de services). RCS Auxerre 504006438. CIP 3760. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE.

AL24012984

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 27/03/2024, de la **Sàrl ALYA** 2 place du Général de Gaulle 89700 Tonnerre (achat, vente de chaussures). RCS Auxerre 423469527. CIP 4635. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL24012985

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2024 prononçant la faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 10 ans à l'encontre de **Monsieur Loïc BIZOT** né le 07/07/1978 à Auxerre, en sa qualité de dirigeant de la **SAS IS Ô COURANT** 5 rue des Compagnons 89290 CHAMPS SUR YONNE RCS Auxerre 817919301. CIP 4490

AL24012986

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2024 arrêtant le plan de cession totale de la **SAS à associé unique ROTHE FERMETURES** Z I du Bel Air 89400 Cheny (menuiserie charpente), RCS AUXERRE 340876473, CIP 4708, au profit de la SAS GP GROUPE (RCS SENS 879105021) Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL24012987

Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 21/03/2024, arrêtant le plan de redressement, sous le numéro P202201336, de la **Sàrl ADVL** 64-66, Avenue Haussmann 89000 Auxerre (achat revente d'articles de modélisme) RCS PARIS 503.675.167. Désignant M.Paul Bernard, comme tenu d'exécuter le plan. Durée du plan 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléchard 41 rue de Liège 75008 Paris. Mandataire judiciaire : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas , 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex.

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BAMAC SAS

au capital social de 5000 Euros
Siège social :31 rue du Commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
753 543 560 RCS NEVERS

Le 30/09/2023, l'assemblée a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2023.La société sera radiée au RCS de NEVERS.Pour avis.

AL24012825

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCM KINEFFICACE

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 4 Promenade de la Vernée
89600 ST FLORENTIN
Siège de liquidation :
2B Rue de la Tour d'Auvergne
89000 AUXERRE
897 567 863 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 7 MARS 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 29 février 2024, déchargé Monsieur Petru DAMOC, demeurant 2B Rue de la Tour d'Auvergne – 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24012883

DISSOLUTION

ROPARS CHRISTIAN ET PIERRE
SNC en liquidation au capital de 16 376,99 € ramené à 8 188,49 €
Siège social : 3, Avenue Michel de Toro – 89170 SAINT FARGEAU
327 377 503 RCS AUXERRE

* Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 10/10/2023 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à effet du 12/05/2018 :
Gérants – Associés :
Anciennes mentions : M. Christian ROPARS et M. Pierre ROPARS
Nouvelle mention : M. Pierre ROPARS dt à SAINT FARGEAU (89) – Les Tenains
Capital :
Ancienne mention : 16 376,99 €
Nouvelle mention : 8 188,49 €
* Aux termes du même procès-verbal du 10/10/2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Pierre ROPARS dt à SAINT FARGEAU (89) – Les Tenains a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012941

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MURAL DECOR

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20000 euros
Siège social et de liquidation :
143 Rue d'Alsace Lorraine
89100 SENS
818 950 305 RCS SENS

L'AGE réunie le 16/02/2024 au 143 Rue d'Alsace Lorraine 89100 SENS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Franck SOREL, demeurant 2 Impasse des Roseaux, 89100 NAILLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

AL24012965

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la SCI SAINT PIERRE, société civile immobilière en liquidation au capital de 1 524,49 € ayant son siège social et son siège de liquidation 28 bd Vauban 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS AUXERRE n° 388 020 471, réunis en AGO le 29/02/24 au siège de liquidation, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent GAVET, demeurant 28 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, Le Liquidateur

AL24012989

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LOAD'INK

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 2 000,00 €
Siège social
60 Rue Joubert – 89000 AUXERRE
852 220 375 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2022.Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Le liquidateur.

AL24012991

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

ENTREPRISE DE BATIMENT DARDY

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 70 000 euros
Siège social
2 Rue de Beauregard
89300 VILLECIEN
481 400 299 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 12 MARS 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 MARS 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Patrick DARDY, demeurant 2 Rue de Beauregard - 89300 VILLECIEN a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue de Beauregard – 89300 VILLECIEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24013016

// CONSTITUTION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne), du 11 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : OPTIQUE CHARLES DE GAULLE
Siège : 8 Bis Avenue Charles de Gaulle, 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Laboratoire d'optique, négoce de matériel d'optique, de photographie et de matériel connexe, montage des produits pré-cités
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Valérie ONDEL épouse GORIN, demeurant 7 Rue de la Chapelle – Les Bries – 89380 APPOIGNY
Directeur Général : Monsieur Eric GORIN, demeurant 7 Rue de la Chapelle – Les Bries – 89380 APPOIGNY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24012945

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 16/02/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : IDERNAN
Siège Social : 16 Rue de la République 89150 ST VALERIEN
Capital : 500 €
Activités principales : - Commerce de détail de tous produits alimentaires. Toutes activités commerciales financières, mobilières et ou immobilières, se rapportant à cet objet.
Durée : 99 ans
Président : M. KALIFI EL-Hassan 16 Rue de la République 89150 ST VALERIEN
Cession d'actions : Libre
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix.
Conditions d'admission aux assemblées : Être actionnaire.
Immatriculation au RCS de SENS.

AL24012968

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/03/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MBS CONSEILS
Objet social : La société a pour objet en France, et à l'étranger : Le courtage d'assurance, le conseil en gestion de patrimoine, le conseil en protection social, le conseil en stratégie de rémunération, l'ingénierie financière, la gestion de portefeuilles, l'assistance et conseils aux entreprises. Les dites activités pouvant être exercées directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location gérance, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Siège social : 8 rue Gaston Corgibet 89100 Fontaine la Gaillarde.
Capital : 1500 € Durée : 99 ans Gérance : M. BAILLEUL Maxens, demeurant 8 rue Gaston Corgibet 89100 Fontaine la Gaillarde.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL24012988

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/03/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Monnier Finances Objet social : Prise de participation dans toutes filiales Siège social : 14 rue des jardins 89500 Les Bordes. Capital : 2000 € Durée : 99 ans Président : M. Monnier Eric, demeurant 14 rue des jardins 89500 Les Bordes Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix Clause d'agrément : Cession soumis à un agrément dans tous les cas Immatriculation au RCS de Sens.

AL24012990

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 février 2024. à SAINT-PRIVE, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : FESTILUX CAMP
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Camping, gites, et tables d'hôtes.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : Lieu-dit La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants : M. Mark BLOKKER et Madame Marleen SNEEUW demeurant ensemble 401, chemin de la Plauderie, lieu-dit La Griffonnière 89220 SAINT-PRIVE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenue au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, un cofondateur.

AL24012994

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé : Dénomination : SDM SENS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Commerce de détail de savons de Marseille.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions sauf celles entre associés, sont soumises à agrément.
Siège social : 3 Rue des Fontaines, 89100 Maillot.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Madame Manon DE BRITO 3 Rue des Fontaines 89100 Maillot.
Directeur général : la Société HOLDING CATRIX sise 3 Rue des Fontaines 89100 MAILLOT
(RCS SENS 850 054 834).
Pour avis.

AL24013020

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SCI dénommée SCI DU 1058 RUE GAMBETTA au capital de 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE ayant pour objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
La gérance est assurée par M. Eric MORIZE demeurant 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales pour toute cession.
Pour avis
La Gérance

AL24013023

AVIS DE CONSTITUTION

A&S INVEST
SASU au capital de 100 €
5 rue Guette Soleil - 89000 AUXERRE
RCS AUXERRE

Selon A.S.S.P. en date à AUXERRE du 22.03.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée à associé unique
Dénomination : A&S INVEST
Siège : 5 rue Guette Soleil - 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 100 €
Objet :
- L'activité de holding, l'acquisition, la cession et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales ou industrielles et leur gestion.
- L'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations de service commerciaux, administratifs, informatique et autres.
- L'étude de marchés, le conseil de gestion et le conseil financier ; toutes opérations de formation et de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel.
- L'achat, la vente de tous produits et articles nécessaires au fonctionnement des sociétés du groupe.
- L'acquisition, par achat ou autrement de tous terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, en vue de son exploitation par location, bail ou autrement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la majorité de la collectivité des associés.
Président : M. Addil YADANE, demeurant au 5 rue Guette Soleil - 89000 AUXERRE.
La Société sera immatriculée au RCS de AUXERRE.
Pour avis,
Le Président

AL24013044

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er mars 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL LES FRERES GALICHER.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 188 328,00 €.
Siège social : Les Manceaux - 89130 MEZILLES.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 188 328,00 €
Gérant : M. Noël GALICHER, demeurant à MEZILLES (Yonne), les Manceaux, M. Nicolas GALICHER, demeurant à MEZILLES (Yonne), les Mahougeots et M. Dominique GALICHER, demeurant à LAVAU (Yonne), 19 rue du Clos d'en Haut.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
La gérance

AL24013048

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42